

ALF Hands-on, le Programme de Renforcement des Capacités de la Fondation Anna Lindh

Qu'est-ce qu'ALF Hands-On ?

ALF Hands-On est un programme dynamique de renforcement des capacités de la Fondation Anna Lindh. Il a été créé pour permettre aux organisations de la société civile de mener des dialogues interculturels.

Plus qu'un programme de formation, c'est aussi une plateforme qui favorise un renforcement de la collaboration entre pairs, des mises en application concrètes et la construction d'une communauté.

Nous recherchons des entités innovatrices capables de développer et de fournir des modules de formation pour le renforcement des capacités qui soient adaptés aux adeptes du dialogue interculturel/ acteurs des organisations de la société civile, et capables de développer les compétences nécessaires pour apporter un changement positif dans la région euro-méditerranéenne.

Qui recherchons-nous ?

Nous recherchons des organisations passionnées et expérimentées situées dans l'un des 43 pays euro-méditerranéens qui possèdent une expertise spécifique dans les sujets principaux suivants qui seront traités en ligne avec des pairs :

- Les défis interculturels émergents de la région euro-méditerranéenne
- La gestion des organisations et projets interculturels
- La planification stratégique, la gouvernance et le leadership pour les organisations de la société civile

Les modules de formation suivants seront prioritaires :

- Consolidation de la paix, résolution/prévention des conflits, coexistence et dynamiques inclusives
- Désinformation et mésinformation dans la région euro-méditerranéenne
- Vivre ensemble dans le contexte euro-méditerranéen
- Engagement des jeunes dans les dialogues participatifs et les processus de prise de décision dans l'Euro-Med
- Éthique et gouvernance des technologies de l'intelligence artificielle dans la région euro-méditerranéenne
- L'innovation sociale en tant que catalyseur de l'inclusion sociale dans les sociétés euro-méditerranéennes culturellement diverses
- L'autonomisation des femmes dans la région euro-méditerranéenne comme moyen de remise en question des stéréotypes de genre
- Intégration des dimensions sociales dans les politiques de changement climatique dans la région euro-méditerranéenne
- Relations culturelles internationales et diplomatie culturelle pour relier les deux rives de la Méditerranée

Pourquoi entre pairs ?



En matière de développement de compétences pratiques, les aspects interactifs et collaboratifs font souvent défaut dans les programmes de formation traditionnels. L'apprentissage entre pairs va au-delà des méthodes d'enseignement conventionnelles et mise plutôt sur l'engagement direct, le partage d'expériences, la mise en pratique et l'expérience sur le terrain.

La formation entre pairs offre aux participants une opportunité d'apprendre auprès de facilitateurs/experts qui comprennent les défis et le contexte spécifiques auxquels les adeptes du dialogue interculturel/les acteurs des organisations de la société civile font face dans la région euro-méditerranéenne. Cette formation encourage les interactions dynamiques, l'échange de connaissances et la cocréation de solutions innovantes.

L'objectif d'ALF Hands-On

L'apprentissage en ligne s'est révélé être une méthode efficace pour atteindre des profils plus vastes et plus diversifiés, au-delà des frontières géographiques. La Fondation Anna Lindh lance un Programme de Renforcement des Capacités, baptisé **ALF Hands-On**. Il sera mis en œuvre par et pour des opérateurs du dialogue interculturel de la région euro-méditerranéenne et fournira des formations en ligne pratiques et gratuites à leur personnel de niveau intermédiaire.

Par le biais de cet appel, la Fondation Anna Lindh cherche à identifier des experts potentiels au sein des réseaux nationaux d'organisations de la société civile de la FAL et au-delà, capables de développer et de mettre en œuvre des modules de formation en ligne pour renforcer les capacités des entités de dialogue interculturel dans les domaines du dialogue interculturel.

Les durées des modules de formation peuvent varier selon les propositions suivantes :

- **3 sessions × 2 heures = 6 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum de deux semaines
- **6 sessions × 2 heures = 12 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum d'un mois
- **9 sessions × 2 heures = 18 heures*** de formation à fournir dans un délai maximum de un mois et demi

(*) D'autres combinaisons horaires sont possibles pour autant que le nombre total d'heures soit rencontré

Les modules de formation peuvent être réalisés en anglais, en arabe ou en français, sans interprétation, et s'adressent à des groupes de 20 participants. Le secrétariat de l'ALF fournira la plateforme en ligne pour mener les sessions en ligne (Airmeet).

Allocations forfaitaires préétablies, modalité de paiement et éléments requis pour le rapport final

Les organisations de référence sélectionnées qui atteignent un seuil de 80 % de participation ciblée recevront une allocation forfaitaire par module de formation mis en œuvre. Cette allocation forfaitaire contribuera à couvrir toutes les dépenses liées à la préparation et à la mise en œuvre de chaque module de renforcement des capacités en ligne effectivement réalisé. Cette allocation forfaitaire variera selon la durée de chaque module de formation, comme suit :



Modules	Période maximale accordée pour fournir les formations en ligne	Forfait par formation
3*2=6 heures*	Deux semaines	1 500 euros
6*2=12 heures*	Un mois	2 700 euros
9*2=18 heures*	un mois et demi	3 600 euros

(*) D'autres combinaisons horaires sont possibles pour autant que le nombre total d'heures soit rencontré

60 % du montant forfaitaire sera versé à la signature du contrat ainsi qu'à la réception et à l'approbation du matériel de formation.

40 % seront versés après la mise en œuvre du module de formation et sur remise du rapport de synthèse du processus d'évaluation, des formulaires d'évaluation complétés par les facilitateurs (formateurs) et par les participants (stagiaires), et des preuves de présence pour chaque session.

Hands-On en trois étapes

Les organisations candidates doivent élaborer UN PLAN DE FORMATION, sur la base du formulaire accessible en ligne, en mettant l'accent sur l'expertise spécifique de leur organisation concernant le sujet mentionné, la méthodologie interactive d'apprentissage pair à pair et la pratique. Une première sélection sera effectuée sur la base des informations envoyées par les candidats.



Les organisations présélectionnées envoient leurs CANDIDATURES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS COMPLÈTES, sur la base du formulaire accessible en ligne fourni par le secrétariat de la FAL, en y mentionnant les durées des sessions, la structure du contenu, le matériel de formation proposé et les supports de communication. Une présélection sera réalisée sur la base de ces éléments.



Le secrétariat de la FAL lancera deux CAMPAGNES DE SENSIBILISATION sur la base des supports de communication fournis par les organisations de référence présélectionnées. L'objectif sera de diffuser l'offre de formation planifiée dans toute la région euro-méditerranéenne afin de sélectionner les bénéficiaires (stagiaires) pour deux cycles de formation (printemps et été). Seuls les MODULES DE FORMATION rassemblant au moins 80 % des bénéficiaires (stagiaires) visés seront finalement organisés.

Appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'au 04 juin 2024 (23 h 59 Heure d'Europe centrale, HEC)

Les candidatures et les plans de renforcement de capacités en anglais, arabe ou français doivent être soumis pour le 04 Juin 2024, à 23 h 59 HEC, uniquement via le formulaire de candidature en ligne [[lien](#)]. Prévisualisez votre formulaire de candidature [[lien](#)]. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de sauvegarder la candidature comme brouillon ni d'effectuer la moindre modification après son dépôt. À la clôture de l'appel, la version la plus récente de la candidature sera traitée. Seules les organisations sélectionnées seront connectées et le résultat du processus de sélection sera uniquement communiqué via le site web de l'ALF.

Une même organisation candidate ne peut pas soumettre plus d'une candidature de formation dans le cadre de cet appel. Les formations peuvent avoir lieu entre Novembre et Décembre 2024 pour le premier cycle de formations en ligne de renforcement de capacités, et entre Février et Mars 2025 pour le second cycle. Les candidatures ne peuvent pas être soumises pour des activités qui sont déjà financées, en tout



ou en partie, par la FAL.

Calendrier indicatif

30/04/24 Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (plans de formation)

14/05/24 Séance d'information en ligne

04/06/24 Date limite de dépôt des plans de formation

25/06/24 Communication des noms des organisations de référence retenues

16/07/24 Date limite de dépôt des candidatures de renforcement de capacités complètes (modules de formation)

30/07/24 Communication des noms des organisations de référence présélectionnées

Novembre – Décembre 2024 Début du premier cycle des modules de renforcement des capacités

Février – Mars 2025 Début du deuxième cycle des modules de renforcement des capacités

Réunion en ligne avec les organisations de référence présélectionnées afin qu'elles puissent partager leurs méthodes et approches le 10/09/24 (date à confirmer)

Les réunions en ligne avec les organisations de référence pour évaluer les résultats auront lieu à la fin du mois Janvier et à la fin du mois d'avril 2025

Éléments requis pour le rapport final

À la fin de la mise en œuvre de chaque module de renforcement des capacités, une triple évaluation doit être réalisée : par l'organisation de référence, par les facilitateurs (formateurs) et par les participants (stagiaires), en suivant le modèle fourni par le Secrétariat de la FAL. L'organisation de référence doit fournir les formulaires d'évaluation complétés, ainsi qu'un rapport de synthèse de la triple évaluation, mettant en évidence les principaux résultats et les chiffres, ainsi que les preuves de présence pour chaque session au plus tard deux semaines après l'achèvement de la formation, accompagné des documents suivants ; les preuves de présence pour chaque session seront extraites du système de plateforme en ligne fourni par le Secrétariat de l'ALF.

Critères de sélection

Les critères de sélection seront basés sur la qualité des modules de renforcement des capacités complètes reçues. La priorité sera accordée aux organisations légalement constituées qui sont membres du réseau national de la Fondation Anna Lindh à la date de soumission de la proposition. Un équilibre géographique entre les régions et les pays sera respecté. Par ailleurs, il sera également tenu compte de la diversité des thèmes couverts par les organisations sélectionnées. En ce qui concerne la procédure d'évaluation, les éléments suivants seront pris en considération :

- L'expérience des organisations de référence dans les domaines spécifiques du module de renforcement des capacités proposé (10 %)
- Les références - expérience préalable - des facilitateurs (formateurs) (20 %)
- La valeur ajoutée de la structure du contenu proposé (20 %)
- Approche adoptée pour garantir une formation pratique (25 %)
- Méthodologie pour assurer une interaction dynamique entre les participants (stagiaires) et les facilitateurs (formateurs) et entre les participants (stagiaires) (25 %)

Contexte



La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures (FAL) (<https://www.annalindhfoundation.org>) a été créée en 2005 et est basée à Alexandrie. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale internationale qui a pour objectif statutaire de promouvoir le dialogue entre les cultures et de contribuer à la visibilité du Processus de Barcelone au moyen d'échanges intellectuels, culturels et de la société civile.

La Fondation Anna Lindh réunit des organisations, des institutions, des responsables politiques et d'autres acteurs du changement présents dans les pays euro-méditerranéens afin de favoriser le dialogue et la coopération. Les peuples se rencontrent, apprennent et collaborent par le biais des projets et des initiatives de la Fondation dans différents domaines afin de les autonomiser et de créer une chaîne de changement positif qui touche davantage de vies et de communautés. Ses actions s'appuient sur ses deux principaux organes : Ses Réseaux nationaux d'organisations de la Société civile qui comptent plus de 4 500 membres et les 43 États membres de son Conseil des Gouverneurs.

Cadre et dotation financière

Ce programme est développé dans le cadre de la subvention d'action NDICI-GEO-NEAR/2022/434-371, conformément au Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Fondation Anna Lindh. Le montant total indicatif alloué au présent appel est de 95 000 euros. Le Secrétariat de la FAL se réserve le droit de ne pas verser l'ensemble des fonds disponibles.

